



Affaire 15-131223

Avances de subventions aux associations et établissements publics pour l'exercice 2024

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 07 décembre 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : 19

Absents : 05

Procurations : 05

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien

  
LE MAIRE,  
  
Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TREIZE  
DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le **TREIZE DÉCEMBRE** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**ABSENT(S)** : Sabrina HOARAU conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

**PROCURATION(S)** : Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint à Mylène MAHALATCHIMY – Sonia ALBUFFY conseillère municipale à Johnny PAYET – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA – Emilie NALEM conseillère municipale à Sabine IGOUFE – Mélissa MOGALIA conseillère municipale à Héliette THIBURCE

Publicité faite le 18 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20231213-DCM15-131223-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023



## Affaire 15-131223

### Avances de subventions aux associations et établissements publics pour l'exercice 2024

Dans l'attente du vote du budget primitif pour l'année 2024 et notamment des montants définitifs des demandes d'aides des associations, il convient de permettre à ces structures associatives de pouvoir fonctionner normalement au cours du premier trimestre. Il est aussi proposé de verser une avance à certaines associations, au centre communal d'action sociale et à la caisse des écoles.

Le maire propose donc d'attribuer à titre d'avance sur les montants définitifs, les subventions telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

Article	Dépenses	Montant avance 2024
<b>6574</b>	<b>Subventions de fonctionnement versées aux associations</b>	
	Club d'Athlétisme Plaine des Palmistes (CAPP)	15 000 €
	Domaine des Tourelles	12 000 €
	Sporting Club Palmiplainois	10 000 €
	Plaisir Rando 2P	15 000 €
	Office Municipal du Sport et des Loisirs (OMSL)	60 000 €
	En Plaine Musique	18 000 €
	Association du Bras des Calumets	10 000 €
<b>65736</b>	<b>Subventions de fonctionnement versées aux établissements publics administratifs</b>	
	Centre communal d'action sociale	650 000 €
	Caisse des Ecoles	25 000 €

Il est rappelé que ces avances versées seront retranchées du montant de la subvention définitive à verser aux associations et aux établissements publics administratifs concernés.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, 3 **abstentions** (Frédéric AZOR, Érick BOYER, Joseph Luçay CHEVALIER), Sabine IGOUFE et Sandra GRONDIN ne prennent pas part au vote,

- **INVITE** les membres ayant un intérêt direct ou indirect dans cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **APPROUVE** les termes du présent rapport,
- **APPROUVE** la liste des associations bénéficiaires d'une avance sur la subvention pour l'année 2024 et le montant de ces avances,
- **APPROUVE** le montant de l'avance à verser au centre communal d'action sociale et à la caisse des écoles,
- **APPROUVE** l'imputation de ces dépenses au chapitre 65,
- **PROCEDE** à un vote par association bénéficiaire des avances,
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence, l'Élu délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
  
**Johnny PAYET**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20231213-DCM15-131223-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023



**OFFICE MUNICIPAL DU SPORT ET DES LOISIRS**  
**1, Impasse des Ecoles - 97431 La Plaine des Palmistes**  
**0693 65 24 72**

*fn*

Plaine des Palmistes, le 22 novembre 2023

A

Monsieur le Maire de la Plaine des Palmistes  
230, rue de la République  
97431 La Plaine des Palmistes

N° 33-2023/OMSL

AP/CN

**Objet :** Demande d'avance de trésorerie sur la subvention 2024.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, une avance de trésorerie de 60 000 € sur la subvention 2024, afin d'assurer le bon fonctionnement de notre association à travers les actions engagées pour le premier trimestre.

Mes services restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans cette attente et vous en remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

**OMSL** La Présidente de l'O.M.S.L.,  
1 Impasse Des Écoles  
97431 La Plaine Des Palmistes  
SIRET : 889 489 266 00011

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20231213-DCM15-131223-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023





Association EN PLAINE MUSIQUE  
11 Rue du Vieux Clocher - 97431 Plaine des Palmistes  
0692 57 28 07 (Président)  
0693 00 14 76 (Secrétaire)  
enplainemusique@gmail.com



Plaine des Palmistes, le 22 novembre 2023

à Monsieur Johny PAYET  
Maire de la Plaine des Palmistes

**Objet : Courrier motivé de demande d'avance sur la trésorerie  
pour l'année civile 2024**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des orientations de nos projets et actions pour l'année 2024, nous sollicitons de votre part et de votre Conseil Municipal, une avance sur la trésorerie de 18000 euros.

Et ce, afin de pouvoir mener à bien nos activités ainsi que les actions que notre Ecole de Musique compte mettre en place et mener au sein de notre établissement, et nos interventions auprès des partenaires de la Communauté de notre belle ville de la Plaine des Palmistes.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir prendre en compte notre demande et sollicitation, et d'agréer nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'Association, le Président

**ALPHONSINE Jean Alain**

Président du Conseil d'Administration d'En Plaine Musique

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20231213-DCM15-131223-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023



Le Président du CAPP  
Monsieur BEGUE Michel  
0692 77 72 08

Monsieur Le Maire

Objet :  
Demande d'avance  
Sur la subvention 2024

La Plaine des Palmistes,  
le 22 novembre 2023

Monsieur Le Maire,

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter auprès de la municipalité une avance de subvention pour l'année 2024 d'un montant de 15000€ afin d'assurer le bon fonctionnement de notre association à travers les actions engagées pour le premier trimestre.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,

  
CLUB ATHLETISME  
PLAINE DES PALMISTES  
BEGUE Michel  
Tél : 0262 51 41 59



**Association Plaisir Rando 2P**  
7, rue Ovide BOYER – 97431 La Plaine des Palmistes  
Tél : 0692 60 49 64 – 0692 08 34 20  
e-mail : [plaisir.rando2p@orange.fr](mailto:plaisir.rando2p@orange.fr)



**Le Président du Plaisir Rando 2P**

A

**Mr le Maire de la Plaine des Palmistes**  
Rue de la république  
97431 Plaine des Palmistes

A la Plaine des Palmistes, le 20 novembre 2023

Nos réf : FM/PA/11-2023

**Objet : Demande d'avance sur subvention pour l'année 2024**

Monsieur le Maire,

L'association « Plaisirs Rando 2 Immatriculé sous le numéro **Siret 791 287 519 00023** et le code **APE : 9319Z**. souhaiterait comme l'année dernière formulé une demande d'acompte sur les subventions de l'année 2024 de **15000 Euros** (quinze mille euros) afin d'avoir la trésorerie nécessaire pour les premiers mois de l'année.

Celle-ci, nous permettra de sécuriser la mise en place de nos actions de randonnée et d'insertion.

L'ensemble du conseil d'administration de l'association, vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires si nécessaire.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos considérations distinguées

Le Président  
**PLAISIRS RANDO 2 P**  
07 Rue Ovide BOYER  
97431 PLAINE DES PALMISTES  
Tél : 0262 21 55 59  
Siret : 791 287 519 00023 APE : 9319 Z

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20231213-DCM15-131223-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

N/Réf. : ADT/ 022 /23  
Affaire suivie par : L. Joseph



Plaine des Palmistes le, 21 Novembre 2023

**Monsieur le Maire**  
Hôtel de Ville  
230 Rue de la République  
97 431 La Plaine des Palmistes

Objet : avance de trésorerie sur subvention 2024

Monsieur le Maire,

Nous finalisons les orientations d'actions de notre structure pour l'exercice 2024. La subvention à solliciter sera supérieure à 40 000 €

Aussi dans l'attente de la formalisation de notre dossier, de la validation interne du montant de votre accompagnement financier, et en tant qu'association employeur, je vous sollicite pour le versement d'une avance de 12 000 € afin de consolider notre trésorerie.

Dans cette attente et restant à votre disposition pour tout renseignement utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

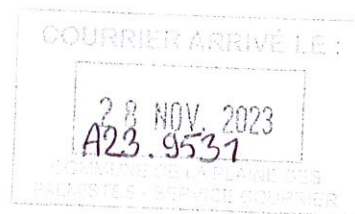
**Le Président,**



**Johnny PAYET**



Sporting Club Palmiplainois  
27 rue du stade Adrien Robert  
97431 Plaine des Palmistes  
Tél : 0692 67 62 33



A,

Mr le Maire  
Mairie Plaine des Palmistes

Objet : Demande d'avance de  
trésorerie pour le SCP

Plaine des Palmistes,  
le 23 novembre 2023

Monsieur le Maire,

Je me permets de solliciter votre bienveillance afin de vous présenter ma demande d'avance de trésorerie d'un montant de 10 000 euros, au nom du SCP (Sporting Club Palmiplainois) pour l'année 2024 .

Cette avance reste indispensable pour financer l'engagement du club au niveau de la ligue, et préparer la nouvelle saison dans des conditions optimales .

En espérant que ma requête retiendra votre attention, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire , mes sincères salutations .

**SPORTING CLUB PALMIPLAINOIS**  
27 Avenue du Stade  
97431 PLAINE DES PALMISTES  
Tél : 0692 67 62 33  
Siret : 817 450 984 00015 - APE : 9312 Z

IGOUFE Didier  
Président du SCP

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20231213-DCM15-131223-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023





Association EN PLAINE MUSIQUE  
11 Rue du Vieux Clocher - 97431 Plaine des Palmistes  
0692 57 28 07 (Président)  
0693 00 14 76 (Secrétaire)  
enplainemusique@gmail.com

Plaine des Palmistes, le 22 novembre 2023

à Monsieur Johny PAYET  
Maire de la Plaine des Palmistes

**Objet : Courrier motivé de demande d'avance sur la trésorerie  
pour l'année civile 2024**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des orientations de nos projets et actions pour l'année 2024, nous sollicitons de votre part et de votre Conseil Municipal, une avance sur la trésorerie de 18000 euros.

Et ce, afin de pouvoir mener à bien nos activités ainsi que les actions que notre Ecole de Musique compte mettre en place et mener au sein de notre établissement, et nos interventions auprès des partenaires de la Communauté de notre belle ville de la Plaine des Palmistes.

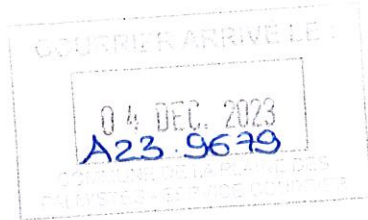
Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir prendre en compte notre demande et sollicitation, et d'agréer nos salutations les plus respectueuses.

Pour l'Association, le Président

**ALPHONSINE Jean Alain**

Président du Conseil d'Administration d'En Plaine Musique

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20231213-DCM15-131223-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023



Plaine des Palmistes, 30 novembre 2023

Objet : Demande d'avance de trésorerie

Monsieur Le Maire,

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter auprès de la mairie une avance de trésorerie à hauteur de **18000 €** en permettant la continuité des actions de l'association à partir de Janvier 2024

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en nos sentiments les meilleurs.

La Présidente

Association du Bras des Calumets  
97431 la Plaine des Palmistes  
SIRET : 921 319 018 00013  
TEL : 0692 21 66 94

DE LARICHAUDY Corinne

✉ 1 Rue Hervé DHORT Bras des Calumets  
97431 PLAINE DES PALMISTES  
Courriel : [asso.brasdescalumets97431@gmail.com](mailto:asso.brasdescalumets97431@gmail.com) 0692 21 66 94

Accusé de réception en préfecture  
974219740065-20231213-DCM15-131223-DE  
Date de rétrotransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023